



Sommaire:

Dossier: L'ESS dans l'agglomération, p. 2 à 6,
Acteurs de l'ESS, p. 8 et 9

L'ESS dans l'assiette, p. 10 et 11
Monnaies solidaires, p. 12 et 13

LES ANTENNES

Le gratuit citoyen de la région grenobloise

www.lesantennes.com

numero 10

Novembre/Decembre 2008

édito

Pas fait exprès.

En ces temps de crise économique, parler d'Economie Sociale et Solidaire (ESS), tombe à pic. Mais, c'est au printemps que nous avons répondu à un appel à projet de la région Rhône-Alpes dans le cadre des Rencontres Solidaires qu'elle organise en ce mois de novembre, mois de l'ESS. Notre projet de réaliser un numéro spécial sur ce sujet a été retenu. C'est donc une belle occasion de regarder de plus près cette forme d'économie alternative. Que signifient ces 3 lettres? Une directrice d'association m'a éclairée sur leur véritable sens. Pourquoi avait-elle choisi une association pour venir en aide aux enfants maltraités (lire page 8)?

«Je ne suis pas militante, mais je ne vois pas quelle autre forme juridique j'aurais pu choisir. L'évidence, c'était l'association!» Peut-on, en effet, imaginer une structure d'aide sociale cotée en bourse, un organisme qui vient au secours des enfants battus et dont le but principal serait de faire du profit? Incohérent, incongru, impossible? Dans ce genre d'activité, l'argent gagné ne doit servir que le but de la structure et rien d'autre. Il doit permettre son fonctionnement et fournir un salaire à ceux qui la font vivre (l'ESS n'est pas faite que de bénévoles). Curieux quand même, ce précepte qui nous dit que, quand on aide les pauvres, on ne doit pas s'enrichir.

Les évidences méritent toujours d'être questionnées. Nous, aux Antennes, nous avons trouvé notre réponse. Nous avons choisi d'être associatif parce que faire partie de l'ESS n'est pas seulement lié à l'activité exercée mais bien à une vision de la société dans son entier. Et dans la région grenobloise, nous ne sommes pas les seuls...

Anne Benoit-Janin
www.lesantennes.com



Le SOL, une monnaie solidaire débarque à Grenoble.

CRISE: UNE ALTERNATIVE

L'Economie Sociale et Solidaire, l'ESS, vous connaissez? Savez-vous combien elle est présente autour de nous? Les résultats du questionnaire en disent long là-dessus (p. 2 à 6). Voici donc 16 pages entièrement dévolues à l'ESS dans notre région grenobloise, pour mieux la connaître et, peut-être, mieux l'utiliser.

Label

énergie

Solutions pour un habitat écologique

→ Matériaux sains

Construction, isolation, décoration, accessoires

- Isolants en chanvre, fibre de bois, liège, ouate de cellulose
- Grande gamme de peintures écologiques, à la chaux et à l'argile
- Enduits terre, briques de terre crue

→ Solutions de chauffage énergies renouvelables

Chaudières à granulés **ÖkoFEN**

Chauffage et eau chaude solaire

Murs chauffants

→ Matériaux sains

Construction, isolation, décoration, accessoires

- Isolants en chanvre, fibre de bois, liège, ouate de cellulose
- Grande gamme de peintures écologiques, à la chaux et à l'argile
- Enduits terre, briques de terre crue

→ Solutions de chauffage énergies renouvelables

Chaudières à granulés **ÖkoFEN**

Chauffage et eau chaude solaire

Murs chauffants

Magasin d'exposition et 1 500 m² de stock

45 route d'Apremont 73000 Barberaz - Entrée sud de Chambéry
Tél. : 04 79 65 24 58 Fax : 04 79 70 82 32

info@labelenergie.com
www.labelenergie.com

DANS L'AGGLO L'ESS A LE VENT EN POUPE



Qui fait partie de l'ESS? Quel est son rôle? Comment fonctionne-t-elle? Quelles sont ses valeurs? Que savons-nous de cette économie, comment la percevons-nous? Sommes-nous prêts à favoriser son développement, à la soutenir?... 324 personnes, habitants de l'agglomération grenobloise, ont répondu à 10 questions. Nous sommes dans l'ensemble très favorables au développement de cette économie. Sans vraiment la connaître nous percevons cependant très bien les valeurs qu'elle véhicule. Il existe sur notre territoire un « Observatoire de l'ESS dans l'agglomération grenobloise ». Cet Observatoire est animé par l'association Aires et financé par la Métro et la Ville de Grenoble. Cette association a largement contribué à l'apport de toutes les informations qui constituent ce dossier.

Pour en savoir plus sur cette association : www.aires-ess.org

Presque 70 % des personnes interrogées ont entendu parler de l'ESS

Avez-vous déjà entendu parler de l'économie sociale et solidaire ?

Non, jamais : 38.3 % Oui, mais je ne sais pas vraiment ce que c'est : 31.2 % Oui : 30.6 %

C'est la valeur «faire passer l'homme avant le profit» qui est davantage connue dans l'ESS (60.2 %)

Selon vous, ces phrases sont elles vraies ou fausses ?

Les structures qui appartiennent à l'ESS sont celles qui :

Font passer l'homme avant le profit	Plutôt oui : 60.2 %	Plutôt non : 3.7 %	NSP : 36.1 %
Ont une nouvelle manière d'entreprendre	Plutôt oui : 51.20 %	Plutôt non : 12.3 %	NSP : 4.0 %
Sont à but non lucratif	Plutôt oui : 50.3 %	Plutôt non : 14.5 %	NSP : 2.8 %
S'inscrivent dans une démarche de développement durable	Plutôt oui : 46 %	Plutôt non : 11.4 %	NSP : 42.6 %
Ont une gestion démocratique (une personne, une voix)	Plutôt oui : 42 %	Plutôt non : 11.7 %	NSP : 46.3 %
Font du commerce équitable	Plutôt oui : 38.3 %	Plutôt non : 18.5 %	NSP : 43.2 %
S'adressent en particulier aux personnes en difficulté	Plutôt oui : 32.1 %	Plutôt non : 25.6 %	NSP : 42.3 %
Sont indépendantes par rapport aux pouvoirs publics	Plutôt oui : 21.6 %	Plutôt non : 30.6 %	NSP : 47.8 %
Appartiennent au secteur public	Plutôt oui : 13 %	Plutôt non : 38.3 %	NSP : 48.8 %

NSP = Ne Sait Pas

NB : on note un flou par rapport au positionnement de l'ESS face au secteur public. 30.6 % les perçoivent comme dépendantes de ce secteur. Le commerce équitable, le développement durable, sont souvent des valeurs associées à l'ESS. Elles le sont dans la réalité, par affinité, mais pas par nécessité.

UNE ÉCONOMIE SOCIALE QUI MET L'HOMME AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

C'est le terme générique pour désigner les groupements de personnes (et non de capitaux) jouant un rôle économique. L'économie sociale est née au XIXe siècle dans le contexte de l'économie libérale sous l'influence de courants divers (chrétiens, libéraux, socialistes...) et à l'initiative du patronat social aussi bien que du syndicalisme, voire de l'anarchisme. Cette économie a pour objectif de faire vivre, à côté d'économies ayant pour objet la rentabilité et la rémunération du capital investi, des initiatives économiques et sociales fondées sur d'autres principes et répondant à d'autres finalités.

Sources : http://initiatives.ceges.org/eco_acc_pop.php

Les fondations, les associations et les coopératives sont les structures que les personnes interviewées associent le mieux à l'ESS

Selon vous, est ce que ces structures peuvent appartenir au domaine de l'économie sociale et solidaire ?

Une fondation	Oui : 79.9 %	Non : 12.7 %	NSP : 7.4 %
Une association	Oui : 79.6 %	Non : 13 %	NSP : 7.4 %
Une coopérative	Oui : 79 %	Non : 14.2 %	NSP : 6.8 %
Une mutuelle	Oui : 75.3 %	Non : 14.5 %	NSP : 10.2 %
Un club sportif	Oui : 71.6 %	Non : 20.4 %	NSP : 8.0 %
Un commerce	Oui : 66.7 %	Non : 21.9 %	NSP : 11.4 %
Une assurance	Oui : 63.9 %	Non : 25.3 %	NSP : 10.8 %
Une entreprise	Oui : 63.3 %	Non : 25.3 %	NSP : 11.1 %
Une banque	Oui : 59 %	Non : 30.2 %	NSP : 10.8 %

NB : C'est la forme juridique d'une structure qui définit son appartenance à l'ESS mais pas son type d'activité. Une banque peut en faire partie et un club sportif, non. Par exemple le GF 38 ne peut pas l'être car c'est une société commerciale et non pas une association. Le groupe japonais Index est son actionnaire principal (99,42 %) depuis 2004.

UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE PLUS SENSIBILISÉE À L'INSERTION, AU COMMERCE ÉQUITABLE, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les entreprises solidaires doivent, comme toutes les entreprises, être performantes. Mais en plus, elles emploient des personnes exclues ou qui risquent de l'être ; elles fournissent des services individuels à des personnes aux revenus modestes, elles assurent des services collectifs pour mieux vivre ensemble, elles mettent en œuvre des formes de gouvernance démocratique.

Depuis trois décennies, l'économie solidaire a exploré des domaines nouveaux : l'insertion par l'activité économique, le commerce équitable... Elle est fille de deux longues traditions, celle du mouvement ouvrier et celle de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations) avec lesquelles elle partage une commune aspiration à une société d'hommes libres et égaux en droits.

D'après le « manifeste de l'économie solidaire » 2006,
<http://www.sinvestir.org/>

Profil des personnes interviewées

Homme	47,8 %	Grenoble	46,6 %
Femme	52,2 %	Villes de l'agglo (hors Grenoble)	53,4 %
de 15 à 29 ans	31,8 %	Actif	65,1 %
De 30 à 44 ans	25,3 %	Retraité	16,4 %
De 45 à 59 ans	21,6 %	Etudiant, lycéen	13,3 %
+ de 60 ans	21,3 %	Sans activité professionnelle	5,2 %

Les habitants de l'agglomération ont une vision très positive de l'ESS: plus de 73% pensent que c'est un idéal et une réalité

Dans une structure appartenant à l'ESS, l'Homme passe avant le profit. Pour vous, c'est:

Un idéal	73.8 %
Une réalité	73.1 %
Impossible	5.9 %
Un leurre (un mensonge)	7.4 %
Ne sait pas	9 %

Pour plus de 70 %, cette économie doit être soutenue par les pouvoirs publics

Pensez vous que ce soit le rôle des pouvoirs publics d'aider ce genre de structure?

Oui: 70.1 %	Non: 14.2 %	Ne sait pas: 14.2 %
-------------	-------------	---------------------

Pour les personnes interrogées, c'est une économie qui profite d'abord à ses usagers et à la société dans son entier plus qu'à ses salariés

Selon vous, l'ESS peut-elle contribuer à:

Améliorer les conditions de vie de ses usagers:	71.9 %
Faire évoluer la société vers un monde plus solidaire:	65.7 %
Améliorer les conditions de vie de ses salariés ou de ses membres:	22.8 %
Pas d'avis:	11.4 %

DÉFINITION DES FORMES JURIDIQUES

L'économie sociale est composée de 4 familles juridiques spécifiques. Leur point commun, leur statut juridique limitent fortement les possibilités d'enrichissement personnel. Cela ne veut pas dire qu'un salarié d'une de ces structures ne pourra pas toucher un bon salaire, par exemple, mais que les bénéfices tirés de l'activité ne pourront pas être redistribués individuellement (comme le sont les dividendes aux actionnaires dans une entreprise capitaliste). Une structure de l'ESS ne pourra pas être cotée en bourse, par exemple.

- **Les coopératives:** ce sont des groupements de consommateurs, de salariés ou d'entrepreneurs, qui poursuivent des buts communs. Ces sociétés se distinguent des entreprises à but lucratif sur deux points en particulier: leur capital social est nominatif (l'identité des sociétaires est connue) et chaque sociétaire dispose d'une voix unique aux assemblées générales.
- **Les mutuelles:** la mutualité a pour principe de répartir collectivement les coûts de la prévention et la réparation de risques auxquels un individu ne peut faire face seul. Son principe fondateur est donc la solidarité. Les mutuelles ont pour ressources principales les cotisations des adhérents et affectent ces ressources à des actions de prévoyance et à l'indemnisation de leurs adhérents victimes de dommages ou de sinistres.
- **Les associations:** la loi de 1901 définit un cadre légal dans lequel un groupement de personnes physiques forme une personne morale (c'est à dire juridiquement responsable). L'absence de but lucratif signifie que le but de l'association n'est pas le partage de bénéfice. Cela ne veut pas dire qu'une association ne peut pas faire de bénéfice mais que ces derniers doivent être réinvestis pour développer l'activité. Il ne peut en aucun cas y avoir d'enrichissement personnel.
- **Les fondations:** c'est un groupement de personnes qui gèrent des biens en vue de les affecter à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.



alliance de mutuelles,
de coopératives et
d'associations

Dessin d'une lycéenne des Eaux-Clares, voir p14

NB: l'ESS est une exception dans le monde du travail: 67 % des salariés de l'ESS sont des femmes et les salariés de plus de 45 ans représentent 33% des emplois (ils ne sont que 29% dans l'ensemble de l'économie). D'autre part, on trouve dans cette économie de fortes proportions d'emplois stables: c'est le cas en particulier des banques coopératives, des mutuelles, des coopératives de production, des associations de santé. Par contre, la rémunération nette horaire d'un salarié de l'ESS est en moyenne assez peu élevée (11,5 euros, selon des sources Insee/Rhône-Alpes) et 55 % des emplois sont à temps partiel. Cela s'explique parce qu'une grande part des emplois de l'ESS est fortement conditionnée par la spécificité des activités: les activités du secteur social nécessitent souvent la prise en charge permanente de personnes (handicapées, âgées...) et imposent donc de recruter de nombreux emplois temporaires pour les remplacements de congés, etc. Plus généralement, de nombreuses activités présentant ce type de contraintes sont principalement assurées par l'ESS et en particulier le secteur associatif, lui donnant de ce fait une image de secteur «précaire».

construire au naturel
bâtir - rénover - décorer - autrement

Une gamme de produits naturels sans danger ni pour votre santé, ni pour l'environnement.

- **CONSTRUCTION:** terre, chaux, mur chauffants...
- **ISOLATION:** liège, laine de mouton, chanvre, cellulose, fibre de bois...
- **DÉCORATION:** peinture, enduit à l'argile, stucs, tadelakt, badigeons...
- **ENTRETIEN:** produits ménagers et d'hygiène corporelle 100% bio-dégradables

www.construireanaturel.com

Produits écologiques pour professionnels et particuliers

CONSEIL - DEVIS - STOCK

Construire au naturel
Rue de la Cuche
VEUREY-VOROIZE

Accessoires et outils
Librairie spécialisée
Pigments
Poudre de marbre
Caséine - Sel d'alun...

04 38 02 03 48

DOSSIER

Elles sont nombreuses les personnes interrogées à ne pas savoir si elles utilisent les services d'une structure de l'ESS (52.8 %).

Avez-vous déjà utilisé les services d'une structure de l'ESS ?

Ne sait pas : 52.8 % Oui : 32.4 % Non : 14.8 %

NB : 108 personnes ont pu en citer au moins trois. Pourtant ce n'est pas le nombre de structures de l'ESS qui manquent dans notre région

Convaincus par l'ESS les habitants de l'agglomération ? Plus de 78 % seraient prêts à passer plus volontiers par une structure appartenant à l'ESS.

En partant de la définition que l'on vous a donnée (l'homme passe avant le profit), si vous savez qu'une structure appartient à l'ESS, passez-vous

Plus volontiers par elle :	78.4 %
Moins volontiers par elle :	3.1 %
Cela vous est indifférent :	17.9 %
Pas d'avis :	0.6 %

NB : 80.9 % souhaiteraient pouvoir mieux identifier qu'une structure fait partie de l'ESS, avec un logo par exemple ?

Et ils sont plus 57.7 % à être prêts à faire un effort plus important pour utiliser une structure de l'ESS.

Si la réponse est « Plus volontiers », êtes-vous prêt à faire un effort plus important (payer plus par exemple ou faire un déplacement plus long)

Oui : 57.7 % Non : 21.6 % Pas d'avis : 20.7 %

Une économie qui a de l'avenir ! La population y croit (68.5 %)

Pensez-vous que l'économie sociale et solidaire est un secteur :

Qui a de l'avenir (il va se développer) ?	68.5 %
Qui restera marginal ?	36.1 %
Ne sait pas :	14.8 %
Qui va disparaître ?	10.2 %



Dessin d'une lycéenne des Eaux-Clares, voir p14

EN QUOI LES BANQUES COOPÉRATIVES ET MUTUALISTES SONT-ELLES DANS L'ESS ?

Elles se répartissent pour l'essentiel en cinq grands groupes : Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne, Banques Populaires et Crédit Coopératif.

Ce sont des sociétés coopératives. Leur fonctionnement est régi par des principes précis, en particulier : les sociétaires (c'est à dire les usagers ayant souscrit des parts sociales) sont les propriétaires de l'entreprise et élisent des dirigeants bénévoles selon le principe démocratique « une personne = une voix ». Les banques coopératives ne peuvent pas être cotées en bourse. Les parts sociales sont rémunérées de façon limitée et les bénéfices reviennent principalement à la consolidation et au développement de la banque.

Elles gèrent des fondations qui leur permettent de mener des actions de soutien, d'aide et de solidarité.

Elles interviennent dans le domaine de la « finance solidaire », soit en assurant directement la gestion de produits d'épargne solidaire, soit en finançant les institutions financières solidaires.

QUE SERAIT LA VIE SANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

Loin d'être un secteur marginal, l'économie sociale et solidaire (ESS) est en fait bien présente dans notre quotidien. Par exemple :

7 h : Victor se réveille au son de sa radio associative préférée. Il compose son petit déjeuner avec du café de Colombie issu du commerce équitable et de la confiture de châtaigne en direct du marché de la place aux herbes

8 h : Pour se rendre au travail, il pratique le co-voiturage, mis en place grâce à l'aide d'une association de promotion des transports collectifs.

12 h 30 : pendant sa pause déjeuner, V. rejoint son club de sport (une association) pour prendre un peu d'exercice.

13 h 45 : Avant de retourner travailler, il passe une réservation pour un séjour de vacances organisé par une association de tourisme social. Il paye son abonnement grâce au chéquier de sa banque coopérative.

18 h : V. part rendre visite à sa mère, résidant pour quelques semaines dans une maison de convalescence, après une opération chirurgicale. La maison est gérée par une fondation, et les frais d'hébergements sont pris en charge par la mutuelle de santé à laquelle la mère de V. est adhérente.

18 h 45 : Il passe récupérer sa fille au centre de loisirs où elle pratique un atelier de théâtre.

19 h : en rentrant chez lui, V. croise son voisin, qui l'invite à participer à la réunion de l'association de quartier, au sujet d'un projet d'aménagement de voies piétonnes. Puis il retrouve sa femme, occupée à préparer une journée d'animation, pour faire connaître l'action de l'association de solidarité dans laquelle elle milite.

20 h : V. et sa femme partent voir un spectacle dans un théâtre, dont la gestion est assurée par une coopérative. Une nounou envoyée par l'association de services à domicile reste garder leur fille. »



Morad Bachir-Cherif est vice-président délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'insertion à la Métro

Comment définissez-vous l'ESS?

C'est difficile d'y répondre car c'est un champ vaste. On peut l'aborder sous l'angle « création d'entreprises », sous l'angle des structures qui en font partie (mutuelles, coopératives, associations...), mais aussi du développement durable car les exigences sociales et environnementales sont depuis longtemps présentes dans ces entreprises. C'est aussi une dynamique importante du développement local. Mais ce champ très large a en commun une même philosophie: il porte d'autres valeurs que la rentabilité avec notamment des notions de solidarité partagée. Il y a une part d'humanisme et il faut sortir d'une vision caricaturale de l'économie sociale et solidaire qui voudrait la réduire à des initiatives marginales. L'ESS est une économie réelle qui appartient à tout le monde.

Pourquoi la Métro soutient-elle cette économie?

Dans l'agglomération, ce champ de l'économie représente 10% des emplois salariés dans l'agglomération et 15 % à Grenoble. Ça a du sens. C'est un pan de l'économie non délocalisable qu'il est bon d'accompagner. Et dans le contexte mondial actuel, cela interroge encore plus. La Métro, très tôt, s'est engagée dans cette voie en dédiant une vice présidence à l'ESS. C'est une des premières communautés d'agglomération à s'être inscrite dans cette démarche.

Aujourd'hui, elle lui a associé le champ de l'insertion. Cela prend en compte une caractéristique locale: l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sont une tradition dans le bassin grenoblois, avec depuis longtemps beaucoup d'acteurs impliqués et de nombreux mouvements associatifs, coopératifs, mutualistes. Qu'il s'agisse de la mutuelle des gantiers fondée en 1840, des mouvements d'éducation populaire nés dans le maquis du Vercors jusqu'aux initiatives qui ont vu le jour plus récemment sur l'agglomération, c'est le même fil de l'histoire de l'économie sociale et solidaire qui se déroule.

Quelles actions La Métro mène-t-elle en direction de l'ESS?

Entre 2003 et 2007, 1,3 millions ont été consacrés à des projets développés par des structures de l'ESS (soutien à des filières telles que les Amap, le service à la personne, commerce équitable...). Un hôtel d'activités dédié à l'économie sociale et solidaire et aux artisans a aussi été construit: ARTIS à Fontaine. Avec la participation de la région, du Conseil Général et du Feder (Europe) et de la Métro, son budget s'est élevé à 4 millions d'Euros. Aujourd'hui, trois pépinières d'entreprises animées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire sont également en projet sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Le rôle de la Métro est surtout de fédérer les acteurs de l'ESS et de mutualiser les moyens à l'échelle du territoire. Elle a mis en place une dynamique dans laquelle elle s'est davantage positionnée comme co-animateur au côté des acteurs de ce secteur. Il s'agit pour nous d'avoir une démarche exemplaire à la hauteur des valeurs prônées par cette forme d'économie: ce sont les acteurs de l'ESS, ensemble, qui contribuent à la mise oeuvre de la politique de l'agglomération dans ce domaine.



Dessin d'un lycéen de Sassenage, voir p14

Jean-Louis Gagnaire est Vice-président délégué au développement économique

Comment définissez-vous l'ESS?

L'ESS, c'est toutes les activités qui relèvent de formes de société qui ne sont pas des SA (Société anonyme) ou des SARL. Ce sont des activités qui se sont structurées sous forme d'association, de coopérative, de mutualité... On parle souvent de « l'autre économie ». Ce sont des entreprises à part entière qui peuvent reposer sur un capital mais celui-ci est partagé entre les coopérateurs ou les sociétaires.



Pourquoi la région soutient-elle cette économie?

La région dans le cadre plus général de sa politique de l'emploi, s'intéresse à cette économie qui représente 10 % de l'emploi en Rhône-Alpes. Cette économie pèse réellement sur l'emploi et génère de la richesse. Ensuite, en tant que région de gauche, nous sommes très attachés à ces structures qui permettent de travailler autrement, qui ont des formes d'économie différentes. Ce sont des structures qui reposent sur un fonctionnement démocratique (une voix, un homme). C'est intéressant. Elles mettent l'homme au cœur de l'entreprise. Ce sont les salariés qui participent à la décision. Dans les autres formes d'économie, le capital appartient parfois à des personnes que les salariés ne connaissent même pas. Ce sont aussi souvent des économies de proximité qui favorisent le développement du territoire. Elles apportent du dynamisme. Nous y sommes attachés.

D'autre part, la région Rhône-Alpes, pour des raisons historiques, est un peu la région qui a inventé l'ESS. Les coopérations, les canuts... Les mutuelles ont été inventées à St Etienne, par exemple et la sécurité sociale à Grenoble... Et aujourd'hui, il existe un réseau important. Il y a donc une richesse, un patrimoine à valoriser. Si ces racines sont là, ce n'est pas un hasard.

Quelles actions La Région mène-t-elle en direction de l'ESS?

La région applique à cette économie les mêmes principes de soutien qu'aux autres économies. Tout ne peut pas passer par l'économie sociale et solidaire. On finance des actions collectives pour accompagner ces structures afin qu'elles soient davantage performantes (formation des salariés, performance en terme de qualité de service et commercialisation). On les accompagne pour leur financement. Ce sont souvent des structures qui ont des difficultés pour accéder aux crédits. On aide à la constitution d'un capital pour les SCOP, par exemple. On aide au démarrage d'activités nouvelles qui s'inscrivent dans une démarche économique créatrices d'emplois: librairie associative, commerce équitable, tourisme équitable...

Récemment nous avons mis en place une aide particulière pour les salariés qui souhaitent reprendre l'activité de leur entreprise quand il n'y a pas de repreneurs. Cela n'existe nulle part ailleurs en Europe. 28 entreprises sont en cours d'être aidées.

Depuis 1928,
La Laiterie Bayard

vend d'excellents produits
locaux et ça n'est pas prêt
de s'arrêter!

17 RUE BAYARD 38000 GRENOBLE - Tél.: 04 76 44 36 25

DOSSIER

Pour en savoir plus sur l'ESS

- dans la région grenobloise : www.alpesolidaires.org
- dans la région Rhône-Alpes : www.cress-rhone-alpes.org

LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET L'ESS

Le poids économique de ce secteur est important, puisque sur Rhône-Alpes, il représente 22 000 établissements employeurs, qui représentent 10 % des emplois salariés du territoire. Le secteur d'activité ayant le plus grand nombre de salariés est celui de l'action sociale, suivi de celui de l'éducation. Par ailleurs, il se crée dans la région 7 000 nouvelles associations chaque année, dont plus de la moitié dans les secteurs de la culture, des loisirs et du sport...

(Sources INSEE 2008- données 2006).

Sur l'agglomération grenobloise, l'ESS compte 1794 établissements employeurs (14 % de l'ensemble des établissements employeurs de l'agglomération) et 17 880 personnes salariées (10 % des emplois). Par rapport à l'ensemble de la région, l'ESS est présente dans une proportion légèrement plus forte dans l'agglomération.

(Sources INSEE 2007- données 2002).

L'ESS PORTEUSE D'INNOVATIONS SOCIALES

Les organisations d'économie sociale et solidaire se constituent et se développent à partir de la volonté de personnes de s'organiser collectivement pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. Elles sont de ce fait en prise sur les défis sociaux et politiques (de la lutte contre l'exclusion, à la question du pouvoir dans l'entreprise, en passant par l'émancipation des femmes, l'amélioration des modes de vie, etc.) et porteuses d'innovations sociales.

DANS LE CADRE DES RENCONTRES SOLIDAIRES, ORGANISÉES PAR LA RÉGION RHÔNE-ALPES, TROIS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

• Festival de films proposé par Foodfirst information and action network

le 3, 10, 17 et 24 novembre à la cinémathèque, salle Juliet Berto - Grenoble, à 19 H 30. Tél. : 04 78 69 79 59
www.avsf.org

• Rencontres et échanges autour de l'ESS dans la région grenobloise

au Local, 12 rue Brocherie - Grenoble, à 18 H.
Tél. : 04 38 12 90 59
www.lesantennes.com

• Débat et portes ouvertes proposés par l'Union Régionale des entreprises coopératives de Rhône-Alpes.

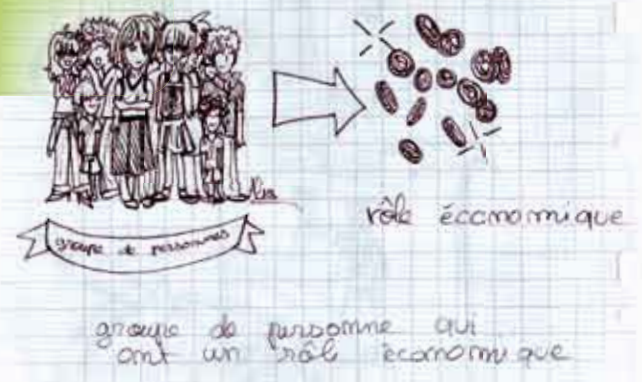
le 18 novembre à l'Espace Rhône-Alpes de Grenoble, 5, rue Félix Poulat. Portes-ouvertes dès 14 H à Soligren, 5, rue Maginot - Grenoble.

www.scop.org

Inscription : inscription-scic@scop.org

• À écouter, les émissions sur l'ESS : www.mediacityen.org, www.radio-mega.com, www.radio-gresivaudan.org

www.rencontresolidaires.rhonealpes.fr



Dessin d'une lycéenne des Eaux-Clares, voir p14

«La vie locale VUE par les habitants»

MILITANCE ★ NATURE ★ SOLIDARITÉ ★ ASSOCIATIONS

Et aussi... ECOLOGIE ★ PRODUITS D'ICI ★ DÉBATS CITOYENS
ACTIVITÉ LOCALE ★ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recevez le journal «Les Antennes»
chez vous pour 1€ le numéro.

La demande se fait pour cinq numéros.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENVOI

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de nous le renvoyer avec un chèque de 5 €, à l'association Composite, 1 rue Montorge, 38000 Grenoble.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Je souhaite être informé de l'actualité des Antennes par mail.

Merci d'indiquer votre adresse mail

.....

(Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de l'association Composite)



Logo réalisé par un lycéen de Sassenage, voir p14



L'économie sociale et solidaire, un drôle d'oiseau à découvrir !

Savez-vous que les 23 000 associations, coopératives et mutuelles de Rhône-Alpes, s'investissent dans une économie au service de l'homme ? Et que produire, travailler, consommer ou épargner peuvent se conjuguer avec éthique et démocratie ?

Pour faire découvrir cette économie sociale et solidaire, la Région a imaginé les Rencontres Solidaires en Rhône-Alpes. Spectacles, portes-ouvertes, café-débats, forums, animations pédagogiques... En novembre 2008, 40 événements vous invitent à comprendre une autre manière d'entreprendre et de penser l'économie.

Les Rencontres Solidaires EN RHONE-ALPES

Retrouvez les événements près de chez vous

www.rencontressolidaires.rhonealpes.fr



ACTEURS DE L'ESS

L'ESS, des structures juridiques et des a

La solidarité et l'aide sociale sont intimement liées à l'économie

L'UNDDE (Union Nationale Droits et Devoirs de l'Enfant) a été créée en 2003. Le but de cette association: promouvoir les droits de l'enfant et soutenir les victimes de maltraitance. Aujourd'hui, ses ressources financières sont issues essentiellement du privé alors que son activité est fort éloignée d'un fonctionnement mercantile.

Nathalie Sanz, créatrice et directrice de cette association, répond à nos questions.

Quelle est l'activité de L'UNDDE ?

« Nous menons des formations et des campagnes de prévention en direction des parents et des professionnels sur le syndrome du bébé secoué (brochures, affiches, DVD).

D'autre part, nous avons créé le centre EVA (Enfant Victime d'Actes criminels) qui accueille les enfants de zéro à 18 ans victimes de maltraitements physiques, sexuelles ou psychologiques. Une prise en charge thérapeutique est proposée à l'enfant, et pour la famille protectrice un accompagnement psychologique et un suivi de la procédure judiciaire. Nous organisons aussi des groupes de paroles pour les adolescents victimes ou en souffrance. »

En Isère, chaque année, il y aurait à peu près 1 400 enfants victimes de maltraitance. En France, 95 000 enfants sont signalés en danger dont 19 000 pour maltraitements sexuelles.

Comment fonctionne votre association ?

« L'équipe est composée d'une dizaine de bénévoles, de quatre psychologues cliniciens rémunérés à la vacation et d'artistes accompagnants qui permettent une autre forme d'expression. Le

centre est reconnu au niveau départemental mais il ne reçoit aucune subvention publique. Il existe grâce à la vente de vêtements, du DVD que l'on a produit, aux fonds reçus d'entreprises privées et aux dons de particuliers (mobilier, jeux...). Nous devons donc continuellement rechercher des financements afin d'offrir une prestation de qualité avec une tarification abordable ou gratuite pour les familles de ces enfants, bien souvent en difficultés du fait de la situation. »

Il existe environ 500 à 1 000 bébés secoués par an en France. 10 % en meurent et 50 % gardent des séquelles graves. Secouer un bébé provoque un basculement de la tête à la vitesse de 120 km/h. Cela entraîne des lésions cérébrales très graves.

Comment expliquez-vous cette absence de soutien des collectivités ?

« La protection de l'enfance est encore un sujet tabou en France, on est très en retard par rapport à d'autres pays comme le Québec. Il existe peu de coordination et coopération entre les différents corps de métier. Il n'y a pas de véritables actions qui soient menées, collectivement dans ce sens. Ce centre est unique en Rhône-Alpes. »

UNDDE: 54 allée des deux mondes,

Grenoble - 09 62 04 61 25 / www.undde.org



Le développement dans tous ses sens

Comment créer une activité génératrice de revenus dans des espaces naturels isolés: le tourisme, l'artisanat, la culture, l'écologie, sont de vraies sources financières.

Mais pour bien comprendre l'action de l'association Tétraktys, il faut remonter 30 ans en arrière quand le Vercors était un monde complètement agricole. A cette époque, Jean Faure (sénateur actuel de l'Isère et Président de Tétraktys) soutient le développement du tourisme sur le plateau du Vercors. L'objectif: miser sur cette activité pour préserver la vie locale. Aujourd'hui, ce territoire reçoit un million de touristes par an. Cela crée une véritable activité économique, qui limite l'exode rural et rend le territoire attractif. Trois associations (1) ont travaillé à ce développement. En 1994, Tétraktys est créée pour les fédérer et mener des opérations de développement à l'international qui s'appuient sur leur expérience. Depuis, Tétraktys est au service de nombreux porteurs de projet et/ou financeurs, et pilote des actions de développement local dans des zones rurales du monde entier.

EXEMPLE D'ACTIONS:

Dans la Région Antsinanana à Madagascar

Avec le Conseil Régional, Tétraktys accompagne le développement du tourisme communautaire dans la Région Antsinanana. Le projet consiste à construire des gîtes dans trois villages du Canal des Pangalanes, et à former les habitants pour qu'ils gèrent eux-mêmes cette activité. En effet, le tourisme existant dans cette zone bénéficie peu aux populations locales (les habitants n'en tirent pratiquement aucun revenu !). La région apporte 40 000 euros dans ce programme pendant 3 ans. Un

coordinateur local malgache suit au jour le jour le projet sur place et le rôle de Tétraktys est d'accompagner la démarche et d'appuyer techniquement les acteurs locaux. Des cours de français sont aussi donnés aux habitants, pêcheurs pour la plupart, pour qu'ils puissent accueillir, dialoguer et échanger avec les touristes – voyageurs.

Dans la région de Tambacounda au Sénégal



Avec le Conseil Général, un projet est actuellement en cours au Sénégal: le programme de création de la réserve naturelle communautaire du Boundou. L'idée est de créer du développement local grâce à la protection de l'environnement. Ce territoire attractif

permet en effet le développement écotouristique. C'est un pari. Une volontaire de coopération internationale est là-bas depuis 14 mois et travaille en binôme avec un ingénieur sénégalais. Ils font l'inventaire de tout ce qui existe en terme écologique et élaborent un plan de gestion environnementale pour les 10 ans à venir. Cela représente pour le Conseil Général une participation de 15 000 euros par an pendant 3 ans. Ce projet vise à concilier la préservation de l'environnement et des cultures d'un territoire, son développement économique (par le biais de l'écotourisme), et l'intégration de ses habitants.

www.tetraktys-ong.org - 04 38 70 02 14
administratif@tetraktys-ong.org

(1) L'AFRAT (Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme), le CRET (Centre Régional et Européen de Tourisme) et la GTA (Grande Traversée des Alpes).

activités très diverses

Esprit mutualiste, es-tu encore là ?

Eric Amblard est gynécologue obstétricien à la clinique mutualiste de Grenoble. Il y a 15 ans, quand il s'est installé, il a fait le choix d'être salarié d'un établissement privé à caractère non lucratif. Il nous explique les raisons de ce choix et nous fait aussi part de ses interrogations actuelles.

« J'ai fait ce choix à l'époque, parce qu'en travaillant dans une clinique mutualiste, on n'a pas de relation d'argent avec son patient. C'est un choix militant. Cela veut dire que je n'opère que des gens qui en ont besoin. A la fin du mois, que j'ai opéré peu ou un grand nombre de personnes, mon salaire est toujours le même. Je ne travaille pas à l'acte. A l'époque, c'était aussi un confort de vie. En étant salarié, on n'a pas de clientèle, donc on n'est pas obligé d'être présent quand une patiente accouche. On fait des gardes mais on ne se lève pas pour les accouchements normaux. **Il faut savoir que l'espérance de vie d'un gynécologue obstétricien est une des plus précoces (58 ans).** Il y a une pénibilité du travail très importante.

Mais depuis janvier 2008, la T2A (tarification à l'activité) existe à 100 %. Notre fonctionnement s'est rapproché de celui du privé. La notion de rentabilité est apparue. Avant, les hôpitaux et les cliniques mutualistes fonctionnaient avec un budget global. Maintenant, le budget est calculé en fonction des actes effectués. Donc, plus on fait d'actes,

plus la clinique augmente son chiffre d'affaires. Mais le salaire du médecin, lui, reste fixe. Cela a plusieurs incidences : on rencontre de plus en plus de difficultés pour recruter (les salaires ne sont plus assez attractifs) et les médecins des cliniques mutualistes sont de plus en plus déconsidérés. Ils sont devenus les parents pauvres de la médecine, « les médecins de base ». **Dans le privé, les revenus sont beaucoup plus élevés,** même dans les hôpitaux car les médecins ont droit à deux demi-journées où ils peuvent appliquer une tarification libre. Un médecin dans le privé qui effectue une garde, par exemple, sera rémunéré pour 5 accouchements 3000 euros dont 1500 euros de dépassement d'honoraires. A la clinique mutualiste, le médecin gagnera 350 euros brut. Je me pose sérieusement la question de m'installer dans le privé. »

Cette évolution amène Eric Amblard à s'interroger sur un autre point : « Un patient qui va dans une clinique mutualiste ne paie aucun dépassement d'honoraire. Par contre, quand il se rend dans une clinique privée, elle



prend en charge le dépassement d'honoraires. Pourquoi n'y a-t-il pas d'incitation pour que les adhérents d'une mutuelle aillent de préférence dans une clinique mutualiste ? Ceux-là devraient au moins payer leur adhésion à la mutuelle moins chère ! La clinique mutualiste offre une santé de qualité au moindre coût. Cela devrait être valorisé. »

C'EST QUOI UNE CLINIQUE MUTUALISTE ?

La Mutualité prend forme au 17^e siècle. Ce sont au départ des hommes et des femmes qui se regroupent pour faire face ensemble aux risques et aux aléas de la vie, pour eux et leurs familles. Au fil des siècles, cette forme d'entraide est devenue un maillon essentiel du système français de protection sociale.

La mutualité couvre des champs aussi vaste que l'assurance-vie, la retraite... mais aussi la création de dispensaires, de pharmacies, de cliniques...

Une Scop pour être en cohérence avec ses idées

Pas banal de se monter en Scop quand on crée un commerce. C'est le choix que Cyril Savoie a fait quand il a créé le Local, une boutique équitable et solidaire. Il nous explique ce choix.

« Quand on a créé Le Local, on était deux. On était dans une impasse professionnelle. On avait aussi le souhait d'accorder notre éthique, notre philosophie, voire même une idée politique (l'envie d'agir), avec un projet professionnel. Il nous a fallu trois ans de gestation.

Ce n'est pas plus difficile de tenir un magasin de commerce équitable qu'un autre. Par contre, travailler avec des personnes qui ont la même éthique, c'est vraiment très agréable ! Il n'y a pas d'entourloupes. Cela n'empêche pas qu'on essaie de faire des affaires mais il y a des choses qui nous unissent avant de nous séparer. Il y a vraiment moins de stress. Et puis je suis en cohérence avec ce que je pense. Avec la clientèle, ce n'est pas non plus le même rapport. C'est vraiment agréable. Il y a ce postulat de départ qui change tout. Et Grenoble est une ville sensible au commerce équitable et à l'ESS. A la base, c'est grâce à cette clientèle-là qu'on a pu se créer. On est intégré dans cette économie. On fait partie du SOL... Il y a une vraie richesse du réseau.

Le choix de créer une Scop s'est fait pour être en cohérence avec les valeurs du commerce équitable. On retrouve ce même parti pris de faire quelque chose qui ne soit pas basé sur le capital. Dans une Scop, un homme égale une voix. Ce n'est pas l'argent qui maîtrise tout mais l'humain. Appartenir au réseau des Scop, ça a vraiment été important pour nous. On nous a donné des outils de gestion, des conseils, du soutien... C'est aussi le gage d'une pérennité. »

**Le local à Grenoble
12, rue Brocherie à Grenoble
(04 76 42 10 86)**



TÉMOIN S-21

Face au génocide des Cambodgiens
photographies de Dominique Mergand
à partir du 7 novembre 2008

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
MAISON DES DROITS DE L'HOMME
Isère
Conseil Général

14, rue Hébert Grenoble
04 76 42 38 53
www.resistance-en-isere.fr

DEVELOPPEMENT DURABLE

L'ESS est aussi dans l'assiette

AMAP, jardins associatifs, jardins d'insertion, jardins militants, les raisons sont multiples quand on cultive, de faire partie de l'ESS.

Il était une fois une AMAP en Isère

Ou Danila nous raconte comment monter une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

«Véro : comment cela a-t-il démarré ?

Danila : eh bien, nous étions quelques uns à être intéressés pour s'organiser en association et entrer en direct avec des producteurs de légumes. On avait rencontré au marché bio un producteur de légumes intéressé par cette initiative. Ensuite, nous nous sommes renseignés auprès d'organismes branchés nature et bio, et c'est la Frapna qui nous a aidé.

Pour ce producteur, quelle était sa motivation ?

Eh bien, la première était de rencontrer ses consommateurs ! Malgré sa présence sur les marchés de Grenoble, il avait une vraie envie de connaître ses « clients » et de faire partager son métier. Pour lui, c'est aussi une façon de retrouver la liberté de choisir ce qu'il produit, et de ne pas être soumis aux coopératives qui orientent les productions ou leur volume. Marc, par exemple, était producteur et « esclave » de ses champs de framboises. Aujourd'hui, depuis qu'il a cessé d'achalandier les coopératives, il vit mieux.

Combien de temps tout cela vous a pris avant de voir votre premier panier ?

Un peu moins de 6 mois : on était un groupe de bénévoles actifs et motivés ! et on a tous mis la main à la pâte.

Aujourd'hui, comment cela se passe-t-il ?

Très bien ! Une vraie convivialité s'est formée autour de ce rendez-vous hebdomadaire, ça paraît surréaliste au début de venir chercher ses légumes sans avoir à payer ! Tout le monde échange des recettes, les discussions s'engagent autour des différentes variétés de légumes, on en découvre des inconnues aussi ! Nous avons passé une journée sur chaque exploitation et partagé un moment privilégié avec eux. En somme, une vraie rencontre !

Quels sont les avantages selon toi

L'avantage premier, c'est de connaître d'où viennent tes légumes, d'avoir la garantie qu'ils sont frais ; c'est aussi le parti pris de n'avoir que des légumes de saison.

Finalement, on est loin du consommateur ?

C'est vrai ! Plutôt des consommateurs ! J'y vois moi une vraie manière différente de consommer et de redécouvrir des saveurs, et d'avoir découvert des gens qui partagent des valeurs... de partage ! »

Véronique Vermorel

« Mettre le visage du paysan sur les aliments »

Traduction littérale de « Teikei », Amap japonnaises

Les Amap, « association pour le maintien d'une agriculture paysanne », contribuent fortement à l'économie locale mais aussi au maintien d'une agriculture saine et de proximité. Pas forcément structurées sous forme associative, elles adhèrent à Alliance, une association qui les « fédère » et les aide.

Le fonctionnement d'une AMAP

Les consommateurs, financièrement, s'engagent à acheter à l'avance (en général ce sont des contrats de 6 mois), un panier d'aliments que leur proposent un ou plusieurs producteurs. Ils garantissent ainsi un revenu à une profession qui est souvent soumise aux aléas du marché. **Cet engagement financier est également un engagement solidaire** puisqu'il prévoit qu'en cas d'aléas climatiques (sécheresses, inondations, par exemple), le consommateur va soutenir le producteur en acceptant des paniers plus petits ou plus chers. A l'inverse, en cas de surproduction, le producteur fournira des paniers plus importants. Les producteurs quant à eux, en général des agriculteurs ou des maraîchers de taille modeste, se mettent à disposition des clients pour tenir compte de leurs souhaits, de leurs remarques ou partager des recettes.

Il arrive parfois que les consommateurs trouvent que le lieu de livraison est un peu trop loin de leur domicile. Ce n'est en effet pas toujours très simples de trouver des lieux d'accueil : ce peut-être un bar, une MJC, un lieu associatif. D'autres consommateurs sont parfois surpris du fait qu'on ne choisit pas les légumes : les saisons imposent ! ou sont démunis pour les cuisiner : c'est une habitude qui se perd ! Ces paniers peuvent aussi contenir de la viande, de l'huile, des œufs, des fromages, des confitures, du pain et bien d'autres choses.

Les produits ne sont pas toujours certifiés biologiques, c'est un plus, mais les Amap aiment privilégier cette notion de « culture paysanne ». Une culture qui ne déborde pas de pesticides, qui refuse les OGM, et qui maintient dans le tissu social ces paysans qui ne sont pas des industriels de la terre.

Des études ont été menées à l'échelle régionale sur les prix dans les Amap, elles montrent qu'ils sont au moins identiques et plus souvent largement inférieurs à ceux pratiqués dans les grandes surfaces, voire les marchés. **On mange donc mieux et moins cher.**

Il existe environ une vingtaine d'Amap sur l'agglomération et une quinzaine dans le Grésivaudan... Le profil de l'amapien c'est souvent une famille de trentenaires avec des enfants.

www.alliancepec-isere.org

TERRE VIVANTE AURA 30 ANS EN 2009 :

Terre Vivante est née à Paris en 1979. En 1994, ses fondateurs se sont dit que c'était bien de dire ce qu'il fallait faire mais que le faire était encore mieux. Ils se sont donc installés à Mens, au cœur du Trièves, et ont mis en pratique ce qu'ils préconisaient : s'inscrire dans une démarche la plus responsable possible.

Terre Vivante, c'est d'abord une maison d'édition. Son catalogue compte 75 livres qui portent sur l'alimentation et la santé, l'habitat écologique, le jardinage bio, les enjeux de société... Elle fait partie aujourd'hui des 100 premiers éditeurs français. Ils publient aussi un journal : « Les 4 Saisons du jardin bio » (45 000 exemplaires). En 1994, ils ont ouvert le centre d'écologie : un espace de 20 hectares de jardins à une heure de Grenoble. Lieu vivant d'expositions, le centre diffuse de l'information aux particuliers : livres et magazines, conférences et ateliers, jardins à voir, sentir et jouer, expositions de matériaux pour un habitat écologique à toucher, à comprendre.

Sa structure juridique va de pair avec ses valeurs écologiques : les salariés prennent en main l'avenir de l'entreprise. D'abord une association, Terre Vivante est devenue une Scop (Société coopérative de production) en 2005. La Scop leur a permis de garder ses valeurs de solidarité et de partage. La règle, un homme une voix, s'applique lors des décisions, quel que soit le nombre de parts acquises. Ils vivent un projet commun en mutualisant équitablement les risques et les grandes décisions.

Terre Vivante est la preuve « vivante » qu'une structure économique sociale et solidaire, fondée sur des pratiques respectueuses de l'environnement et de l'homme, peut être viable économiquement.

www.terrevivante.org

photo : A Bosse-Platière - terre vivante

Au bon goût de la solidarité !

Voilà douze ans que les quatre hectares des « Jardins de la solidarité » s'étendent le long du chemin du vieux chêne, à Moirans. Cette association accueille des personnes en difficulté professionnelle et leur offre un travail rémunéré dans l'agriculture biologique.

Répartis en quatre ateliers - maraîchage, conditionnement-livraison, pépinière, restauration - ces salariés renouent avec les termes « équipe et productivité ».

Avec Anne Macuglia, chargée d'insertion, ils explorent leurs difficultés et leurs aspirations. Anne parle en parabole, « si le vélo a des freins, ce n'est pas pour rien ; il faut les reconnaître pour les transformer. Ensuite, ma mission consiste à user de toutes les ressources existantes pour leurs trouver stages, emplois ou formations dans le domaine qui leur convient ». Et les aspirations sont disparates. Fin 2007, la cinquantaine de personnes partie des jardins s'est dirigée, entre autre, vers le maraîchage, la restauration, l'animation, la remise de courrier ou la grande distribution, rayon jardin. Quatre C.D.I. et une dizaine de

C.D.D. ont été créés. « C'est pas tous les jours facile ici. Ça reste un programme d'insertion avec des personnalités et des parcours difficiles. Mais je suis bien décidé à aller de l'avant », confie un des salariés décidé à devenir documentaliste.

L'association a aussi du succès : depuis plus de dix ans, « Les Jardins de la solidarité » vend ses fruits et légumes, par paniers hebdomadaires, à plus de deux cents adhérents du bassin grenoblois. Depuis peu, l'association commercialise la production de la pépinière.

Directrice des Jardins, Amaya Wagner considère « Les Jardins de la solidarité » com-

me un acteur local important sur le territoire et « totalement à la page ». « Cela fait bien longtemps que nous faisons du 'développement durable' » fait-elle remarquer. « A voir le monde qui nous entoure, l'E.S.S. c'est l'avenir ! »

Celia Caravelli

**« Les Jardins de la solidarité » à Moirans
04 76 35 66 16 - email : jardins.solidarite@wanadoo.fr**

Les jardiniers font leur rentrée à l'université

Depuis un peu plus de deux ans, à l'ombre des bâtiments gris, des légumes poussent sur le campus. Une initiative militante issue du mouvement étudiant anti-CPE, « Les Jardins d'utopie » cultive la terre et la critique comme réponses aux dérives du monde capitaliste.



Des plants de tomates en rang d'oignon qui attirent la curiosité des passants. Et pour cause, nous sommes à deux pas de la B.-U. Droit-Lettres. En fin d'après-midi, avec un peu de chance vous pouvez même croiser les jardiniers en pleine action. Tout est parti d'un appel de Joseph, président de l'association, en Assemblée Générale. Une dizaine d'étudiants l'ont suivi. Ce potager universitaire a aujourd'hui un petit frère dans l'agora de l'UPMF (Université Pierre Mendès France). **Mettre un peu de campagne au cœur du béton urbain et renouer un rapport avec la terre**, un rêve utopique qui s'est concrétisé sur un terrain que se sont appropriés les jardiniers au centre du campus. Entretenir les potagers, bêcher, arroser, récolter, voici les activités des étudiant-paysans, ce qui requiert déjà une à deux heures par jour, même pendant les vacances ! Les légumes produits sont consommés par les jardiniers et conservés pour être cuisinés lors de repas collectifs. Les Jardins d'utopie ont aussi contribué à créer une Amap qui regroupe une cinquantaine de membres. Thibault, le secrétaire-jardinier, estime qu'il faudrait en créer une deuxième car la demande est forte parmi les étudiants.

Jardiner pour résister

Pour être sûr de ne pas rester sur sa faim concernant les idées, les utopistes organisent des débats et des spectacles sur des thèmes liés à l'économie, à l'écologie, au développement durable. Les responsables de l'association se disent influencés par des penseurs de la décroissance comme Pierre Rabhi. « Le jardinage est un acte de résistance » affirme Thibault. A leur niveau, les jeunes jardiniers veulent mettre en œuvre de nouveaux rapports de production et de consommation. Ils militent pour l'autonomisation des individus par le jardinage. La tête pleine de projets, ils aimeraient bien créer à Grenoble une ferme urbaine et un réseau de jardins collectifs à la Villeneuve ou à Teisseire par exemple.

Au début, totalement novices, les paysans en herbe ont tout appris sur le terrain. Tout un chacun peut les rejoindre et mettre la main à la bêche. Les Jardins d'utopie sont à la recherche de nouveaux jardiniers.

**Contact : jardins-d-utopie@no-log.org
Blog : lepetitpotager.over-blog.com**

Clément Girardot



200 exposants
conférences - animations

naturissima
salon de l'environnement
et de la vie au naturel

Sam 29 nov • 14h30
→ Conférence de Pierre Rabhi
La sobriété heureuse

Ven 5 déc • 18h30 • entrée libre
→ Conférence de Maximilien Rouer
Réparer la planète, la révolution de l'économie positive

Forum associatif • les 29-30 nov. et du 5 au 7 déc.
→ Programme complet sur www.mnei.fr
renseignements 04 76 54 31 62

29 nov. au 07 déc. 2008
Alpexpo - Grenoble

Semaine : 12h/20h - Week-ends : 10/20h
Nocturne : Vendredi 5 décembre > 22h30

Alpexpo, MNEI, etc.

ZOOM

L'ESS à fond dans l'économie

Monnaie d'échange, constitution d'un capital, prêts... l'ESS est aussi là.

Une « banque associative » pour vous aider à monter vos projets

L'ADIE, l'« Association pour le Droit à l'Initiative Economique » a son siège à Paris mais il existe une antenne en Isère localisée à Grenoble. Cette association aide les personnes qui ont un projet professionnel.

Le microcrédit, plus connu dans les pays en développement, permet de concrétiser des microprojets. L'Adie applique ce même procédé en France en permettant aux personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires traditionnels d'obtenir un prêt. C'est en quelque sorte un système alternatif de crédit.

Généralement, ces microcrédits s'adressent à des personnes qui souhaitent emprunter des petites sommes pour créer ou développer leur propre entreprise, et qui se sont heurtées à des refus auprès des banques: le montant du prêt est trop bas, la personne fait l'objet d'un interdit bancaire, le projet est considéré comme non rentable, le porteur n'a pas d'apport...). Le critère des

banques traditionnelles est davantage basé sur la rentabilité. L'objectif des microcrédits est d'abord de donner aux personnes les moyens de créer leur propre emploi.

Avant de bénéficier d'un microcrédit, le projet fait l'objet d'une étude au regard de plusieurs critères: la confiance en la personne, sa capacité de remboursement, la viabilité du projet. Elle va s'endetter et prendre un risque. Lui accorder un microcrédit, c'est aussi lui accorder de la confiance. L'Adie en ce sens est bien plus qu'un organisme de prêt. Les personnes sont suivies: un point tous les trois mois est effectué, des formations leur sont proposées: « Gagner des clients », « Bien démarrer », « Bien gérer », « Bien classer ses papiers », « Comment communiquer »... L'ADIE offre aussi une permanence pour les questions administratives.

En Isère, depuis la création de l'antenne en 96 (une des premières en France), plus de 1 000 projets ont été financés. En 2007, 225 personnes ont bénéficié d'un microcrédit.

« Le taux de survie » est identique à celui des entreprises classiques: 58% des personnes financées dépassent la barre des trois ans, mais ce qui est surtout important, c'est que 94% d'entre elles retrouvent un emploi. Soit leur entreprise fonctionne, soit le fait de créer une entreprise leur a permis de retrouver un emploi. Cela est valorisant d'être « entrepreneur ». L'aspect un peu moins positif: les revenus dégagés restent bas et une certaine précarité persiste.

Pour fonctionner, l'ADIE est financée par l'Etat et les collectivités locales. Une partie des coûts de fonctionnement est aussi autofinancée. L'ADIE emprunte à des banques et prête aux personnes avec des taux d'intérêt plus élevés pour lui permettre de fonctionner. Les taux d'emprunt sont donc relativement plus chers que le marché mais l'emprunteur peut bénéficier d'aides de l'état et de la région.

**17 rue Denfert Rochereau, à Grenoble
04 38 70 17 60 - www.adie.org**

D'autres structures d'aide au financement existent localement:

• La MCAE (Métro Création d'Activités Economiques) est un outil mis en place par la Métro pour aider les personnes à obtenir des prêts bancaires en participant à l'apport. C'est un outil complémentaire. Les cigales aident à la création de projets sous diverses formes: leur aide peut prendre la forme d'un prêt, d'une prise de capital, ou d'un apport en fonds associatif. De manière générale, les CIGALES soutiennent des projets plutôt collectifs, à portée sociale, culturelle ou écologique.

Cigales Sésame: 04 76 59 57 21, sesames@cigales38.org

Cigales bobinette: 04 76 59 57 21, labobinette@cigales38.org

• Un Fontainois vient de créer un site Prêteur Emprunteur pour développer le microcrédit entre particuliers, non seulement sur la France mais sur toute la zone de l'Afrique francophone. Il permet la mise en relation entre prêteurs et emprunteurs par Internet: <http://www.preteur-emprunteur.com/>

Capitalisme solidaire

L'association Grenoble Angels réunit 120 membres entrepreneurs en activité ou non, spécialistes en marketing, dans l'import-export et dans tous les secteurs de l'entreprise. Outre une solide expérience, ces personnes ont de l'argent à investir et à faire fructifier.

Grenoble Angels joue un rôle de « financement de proximité ». Ce groupement attire des porteurs de projet, de Grenoble et de sa région, en possession d'idées prometteuses, mais à qui il manque les fonds pour se lancer. Les banques restent frileuses, alors pourquoi ne pas proposer ce projet à l'œil expert des Grenoble Angels? Si le projet séduit un des membres de l'association, alors une négociation s'organisera entre le porteur de projet et l'investisseur qui prendra part dans le capital de l'entreprise en devenant.

Jusqu'à là, les Grenoble Angels ressemblent en tous points aux Business Angels américains, financiers féroces en quête de dividende

des juteux. Or, bien que chaque membre de Grenoble Angels investisse à titre individuel sans que l'association ne prenne place à la table des négociations, l'acte est régi par des règles efficaces:

L'investisseur ne peut devenir majoritaire dans le capital de l'entreprise, le porteur de projet reste maître de son navire. Ensuite, la participation au capital est limitée dans le temps, 5 à 7 ans en moyenne. Enfin, le Grenoble Angel doit apporter non seulement de l'argent mais aussi une aide, une expertise et un réseau. Il doit accompagner le porteur de projet, sans lui mettre de pression sur les résultats.

On trouve Grenoble Angels à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble

En 2007, Grenoble Angels a participé dans 12 entreprises. Montant de l'investissement moyen: 120 000 euros par projet, soit 1 500 K€ investi dans l'économie grenobloise.

Celia Caravelli



Une monnaie solidaire

Depuis presque un an, le SOL est expérimentée dans notre agglomération. Le SOL est une monnaie complémentaire qui a pour objectif le développement d'un circuit économique plus juste. Explication et mode d'emploi.

Le SOL est né des travaux de Patrick Viveret. Ce philosophe et conseiller à la cour des comptes a mené pendant plusieurs années une réflexion sur les indicateurs de richesse. Y a-t-il d'autres formes de richesse que la richesse matérielle? L'activité des bénévoles, par exemple, qui participe à la création de richesses dans la société, n'est pas reconnue parce qu'elle n'a pas de valeur économique. Il serait alors intéressant de créer quelque chose qui valorise cette richesse. Le SOL est aujourd'hui à l'état d'expérimentation.

La conférence-débat en présence de Patrick Viveret aura lieu le 25 novembre 2008 «Une nouvelle approche de la richesse pour un développement humain soutenable» 20H30, Maison du tourisme de Grenoble (14 rue de la République).

Son fonctionnement ?

La carte Sol est une carte à puce qui fonctionne comme une carte de paiement. Vous pouvez l'obtenir soit auprès d'une structure du réseau, soit sur le site : www.sol-reseau.coop

Ensuite, vous la présentez quand vous achetez un produit ou utilisez un service d'une structure appartenant au réseau SOL. Cela vous permet d'acquérir des SOL, comme des points de fidélité, que vous cumulez et qui se transforment ensuite en bon de réduction dans toutes les structures du réseau SOL.

L'objectif du SOL :

- Développer les économies qui reposent sur des pratiques et des valeurs qui appartiennent au développement durable : respect de l'environnement et solidarité.
- Sensibiliser le consommateur pour qu'il se dirige davantage vers les structures porteuses de ces valeurs.
- Mutualiser une clientèle et la développer.
- Favoriser le partenariat entre ces structures.

Le sol permet de constituer un réseau autour des structures de l'ESS et d'inciter le consommateur à découvrir et utiliser ces structures.

Bilan :

Depuis à peu près un an que le Sol existe dans l'agglomération où il est expérimenté, on peut dire qu'il fonctionne assez bien par rapport aux autres villes dans lesquelles il a été testé. Dans notre territoire, il y a beaucoup d'initiatives et la population est assez sensible aux valeurs que prône le Sol. C'est un territoire assez propice à ce genre de démarche. Ainsi, aujourd'hui on comptabilise plus de 600 porteurs de carte Sol et une vingtaine d'entreprises qui ont intégré le réseau (Alp'Papier, Alpes Auto Partage, Alternatif-Elec, Biocoop Malherbe, Au Clair de Lune, Le Bonheur est dans l'assiette, La café des Arts, Crédit Coopératif, Dyade Arts et développement, Le Local, EVE, Meylan Nature Santé, Officia Regina, Regards d'Ailleurs, Regie de Quartier Villeneuve, Soli'Gren, Théâtre 145...).

Pour plus d'info sur l'activité locale du réseau :

www.alpesolidaires.org/monnaie-sol



7 agences en Isère pour une gestion de proximité

- | | |
|-----------------------|---------------|
| 1 CHARVIEU-CHAVAGNEUX | 4 ROUSSILLON |
| 2 VILLEFONTAINE | 5 VOIRON |
| 3 BOURGOIN-JALLIEU | 6 SUD-ISÈRE |
| | 7 GRÉSIVAUDAN |



www.opac38.fr

CERTIFIÉ ISO 9001 : 2000
POUR L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS



LE COIN DES LYCEENS

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : MICRO-TROTTOIR au LYCÉE DES EAUX-CLAIRES

Durant deux semaines, nous avons sondé en tout 90 lycéens et 15 adultes : personnel technique, de l'intendance, du corps enseignant (sauf les profs de Sciences Economiques et Sociales (SES) qui ont fait l'objet d'un sondage spécifique), sans oublier l'infirmière scolaire. Trois questions leur étaient posées :

«Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire évoque pour toi?»

34 personnes sur 105 (soit un tiers des sondés) ont répondu qu'elles n'en avaient aucune idée. Le plus souvent, les autres personnes sondées ont évoqué avant tout « une aide en rapport avec l'argent et les gens », « les SES », « l'école ». La plupart des interrogés a parlé d' « une économie basée sur la solidarité » ou encore « les aides sociales », « lorsque les plus riches donnent aux plus démunis ». Le mot « association » a égale-

ment été dit plusieurs fois.

Quelques élèves ont répondu que ça leur faisait penser « à une économie qui prend en compte la rémunération du producteur », à une économie « respectueuse de l'homme et de son environnement » et au « commerce équitable ». Ils pensent que c'est « une nouvelle tendance sociale qui permet de mieux vivre ensemble ».

Quelques adultes pensent que c'est « un système d'échange entre les citoyens pour consommer moins et partager plus ». C'est la marche à suivre pour l'avenir, c'est dans ce sens qu'ils veulent évoluer.

Sur 102 lycéens, 39 n'en connaissent pas, 48 répondent « je ne sais pas » et seulement 15 ont mentionné : le fonds lycéen, le foyer du lycée, les clubs, le CVL (Conseil de Vie Lycéenne), le Conseil d'Administration du Lycée et l'antenne santé et prévention avec l'infirmière.

Concernant Grenoble, ont été évoqués : les « Restos du Cœur », le « Secours Populaire », le « Planning Familial », le « Centre de Santé », le CROUS, la mairie et les associations d'accueil pour les étrangers.

Le mot de la fin :

Ces réponses montrent que pour les lycéens et la majorité des adultes du lycée, l'expression « économie sociale et solidaire » a un rapport avec l'idée d'aider mais ils ne savent pas exactement ce que cela signifie. La plupart des lycéens ne sait pas s'il existe des associations dans son lycée et seulement 7 sondés affirment faire partie d'une organisation de ce genre. Cependant ceux qui en connaissent le principe ont une très bonne opinion de cette nouvelle tendance sociale et souhaiteraient davantage s'impliquer personnellement dans ce choix de vie.

«Fais-tu partie d'une organisation en relation avec l'ESS? Si oui, laquelle?»

89 lycéens ont répondu « non », 8 ont répondu qu'ils ne savent pas et 8 ont répondu « oui ». Parmi les organisations citées par les élèves figurent les clubs de sport. Parmi celles citées par les adultes, les ONG, comme l'organisation Greenpeace, par exemple.

«Connais-tu des associations ou des organisations au lycée et à Grenoble en relation avec l'ESS?»

La plupart des personnes interrogées a répondu par « non » ou qu'ils ne savent pas.



Le lycée Les Eaux-Claires (LEC) est un lycée grenoblois d'enseignement général et technologique. C'est un vieux lycée qui a plus de 50 ans. Les bâtiments sont vieux et dégradés, malgré cela, le lycée est en général apprécié des lycéens.

Et les profs de Sciences Economiques et Sociales, qu'en pensent-ils ?

« C'est une dimension non marchande de la production, un concept qui figure dans les manuels de SES. » L'ESS a pour objectif non pas le profit mais le bien commun. Le but n'est pas de faire des bénéfices, ceux-ci sont partagés entre les salariés et les propriétaires ou réinvestis. En s'associant, en coopérant, en mutualisant les risques, les participants de l'ESS apportent une contribution qui n'est ni étatique, ni purement privée. Elle comprend la vie associative, le monde des coopératives et celui des mutuelles. Dans le secteur des services, l'intérêt dépasse la personne qui reçoit ce service et le reste de la société en bénéficie aussi. Par exemple, la réinsertion d'un chômeur est très positive pour lui mais elle l'est aussi pour nous car il participe à nouveau à la production et nous n'avons plus à financer ses allocations. »

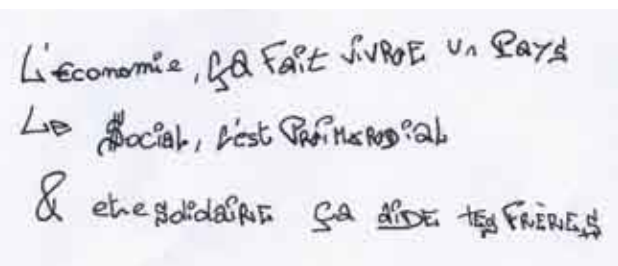
Et dans les programmes scolaires de Sciences Economiques et Sociales, est-il question d'Economie Sociale et Solidaire ?

« Dans le programme de seconde, on peut intégrer l'ESS lorsque l'on traite de la diversité des organisations productives et de l'étude d'associations qui en font partie. On développe davantage ce thème en terminale quand on analyse les instances produisant du lien social. »

Fanny, Amandine, Margot, Claire, Alice, élèves de seconde au Lycée Les Eaux-Claires



Les lycéens du lycée technique de Sassenage découvrent l'ESS.



Les Antennes Composite: 1 rue du Montorge, 38000 Grenoble. Tél.: 04 38 12 90 59. E-mail: lesantennes@laposte.net
• Responsable de la publication et rédactrice en chef: Anne Benoit-Janin. Rédaction: Jean-Michel Asselin, Céline Hoang • Publicité: Daniel Jarrand - 06 37 00 98 04, Laure Briaudet - 04 38 12 90 59 • Impression: Imprimerie Notre Dame • Maquette: Critères • Comité de rédaction: J.-M. Asselin, A. Benoit-Janin, C. Caravelli, P. Colin-Madan, M. Ferrari, C. Girardot, V. Vermorel, N. Vuccinic • Édité à 30 000 exemplaires. Sortie du prochain numéro Décembre 2008. Ce journal est imprimé 100% papier recyclé, 100% désencré. www.lesantennes.com

BRIC à BRAC

La ? en gratin !



Pour certains, c'est le choucho des légumes. De la famille des cucurbitacés, cette « baie » qui ressemble à une sorte de « cervelle verdâtre et allongée » possède une peau « tourmentée » plutôt dure et parfois pourvue de piquants. On la trouve sur certains marchés grenoblois (place Saint André par exemple). C'est une baie très consommée en Amérique centrale, dans les Antilles où à la Réunion. Elle tire son nom de Christophe Colomb dit la légende. On la consomme crue quand elle est encore un peu verte : il suffit alors de l'éplucher, ôter le cœur qui est trop dur, et la raper finement, une simple vinaigrette et hop, dans le bec ! Elle se consomme également en gratin : on la fait cuire une vingtaine de minutes à l'eau, puis on prélève la chair avec une cuillère. On en fait une purée avec sel et poivre, œuf et dés de jambon, un peu de lait et on passe au four avec du gruyère et un peu de muscade (on peut aussi réaliser une béchamel qu'on mélange à la purée). C'est très agréable, un peu comme une courgette, c'est également très hypocalorique ! et, on peut faire pousser le noyau dans un pot en terre, ça fait une jolie plante verte.

J.M. Asselin

JEUX

Quel est le nom de ce légume qui pousse à coté de chez-nous ?
(indice : c'est le choucho des légumes...)

Jouez et gagnez **des bons de 10 euros chez Alp'papier**. Appelez au **04 38 12 90 59** avant **le 20 novembre 2008**. 10 bons d'achat d'une valeur de 10 euros seront offerts aux 10 premiers gagnants par le magasin « Alp'papier » qui propose toute une gamme papeterie en recyclé.

ALP'PAPIER, 57 avenue Léon Blum - 38100 GRENOBLE
Tél. : 04 76 17 00 68 / Mail : alpepapier@wanadoo.fr



Réponse du jeu précédent : la voie sur berge lors des inondations du printemps 2008.

Message de lecteur :

La vue, oui, mais pas le bol d'air !

« Dans le dernier numéro des Antennes qui portait sur la montagne dans l'agglomération, la question : "Qu'est-ce qui est important pour vous ? La vue, le bol d'air à proximité, l'évasion..." aurait dû être posée autrement. Moi, je n'aurais pas su répondre à cette question. En ville, on a droit à la pollution avec la vue mais la montagne est réservée aux riches. C'est agaçant, désespérant !... On a un plafond de verre au dessus de nos têtes. On voit des choses mais on ne peut pas y accéder. On a la vue oui, mais l'air, c'est beaucoup plus cher. »



ÉCHANGER AUTREMENT



Les partenaires du SOL vous invitent à demander votre carte SOL

www.sol-reseau.coop



PLACE CHAMPIONNET, Grenoble

ARTICLES DE COMMERCE ÉQUITABLE
Mode (Hom Fem Enf)
Déco, Cadeaux

SALON DE THÉ GOUTS D'ICI et D'AILLEURS

NOCTURNE
LES VENDREDIS SOIRS
plus d'infos sur www.regards-dailleurs.fr



COUP DE GUEULE



« Le bout du Tunnel », un collectif militant dont l'objet n'est pas dépourvu d'enjeux économiques

C'est l'histoire d'un tunnel qui relie l'agglomération au célèbre plateau des Petites Roches. Ce tunnel pittoresque, ô combien, n'entre guère dans la catégorie des ouvrages répondant « aux normes de sécurité ». Pour l'avoir traversé un certain nombre de fois (au fait, ce sont près de 2 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour !), il est clair qu'au cours de ces quelques minutes de noir intense, il faut avoir une certaine « zenitude » surtout si vous croisez un véhicule de type « autobus » qui nécessite de repartir en marche arrière. Et je ne vous parle pas du piège que cette arche de pierre humide représente pour les cyclistes.

Bref, il faut que cela change ! Or il se trouve que le Conseil Général a décidé de faire des travaux qui vont entraîner la fermeture de ce tunnel pendant 7 mois (voire plus si affinité... et il y en aura). **Une fois de plus, la démocratie a pris un coup dans l'aile** parce qu'on n'a pas tenu compte de l'impact de cette fermeture sur le quotidien des habitants concernés, entre autres de Saint Pancrasse et de Saint Hilaire. Ils vont devoir faire un détour (1 heure au lieu de 15 minutes), les commerces vont en pâtir, et les enfants, scolarisés dans la vallée, ne vont pas avoir la vie facile... Oui, mais il faut bien sécuriser ce tunnel ? Justement, répondent en chœur des habitants regroupés au sein d'un collectif « Le bout du tunnel », il existe une solution alternative : créer un nouveau tunnel.

Cette solution fait partie des 4 projets proposés par le cabinet d'expertise consulté par le CG38. Le choix entre ces 4 solutions n'a fait l'objet d'aucune concertation même pas avec les élus locaux. Le coût de cette solution serait trop important ? Les habitants répondent : si l'on prend en compte l'impact psychologique, économique (essence, saturations de la route de la Terrasse etc...), le surcoût d'un tunnel neuf serait inférieur à tout ce qu'entraînerait une longue fermeture. Ils aimeraient surtout que cette solution soit étudiée calmement, intelligemment. Le dialogue n'a jamais fait de mal à personne. Pour cela ils ont manifesté le 8 octobre et ils recommenceront si, là haut, dans les sphères (même petites) du pouvoir, on se contente de leur répondre « vote et ferme-la ! ».

leboutdutunnel@gmail.com
<http://tunnel38.blogspot.com/>



Une question dans le dernier numéro, une réponse apportée :

Rappel de la question : une grenobloise s'interroge sur le nombre d'immeubles qui ont fait l'objet de travaux d'isolation sur les Grands boulevards. Pour elle, les travaux effectués ne sont que des coups de peinture et elle trouve cela regrettable.

Sébastien DELMAS, chargé de l'Opération Programmée d'Agglomération Thermique et Energétique des Bâtiments (OPATB) sur les Grands boulevards, nous répond.

« Dans le périmètre qui va du pont de Catane à la place Gustave Rivet, deux opérations sont actuellement menées simultanément. L'une concerne le ravalement obligatoire des façades. C'est une obligation légale qui relève du code de l'urbanisme. L'autre concerne les travaux d'isolation pour réaliser des économies d'énergie (l'OPATB). C'est une opération incitative qui dépende donc uniquement de la bonne volonté des copropriétaires. Il est prévu des aides financières pour réaliser ces travaux. Aujourd'hui, sur 220 copropriétés concernées, 10 ont voté ces travaux, trois d'entre elles les ont déjà réalisés et 15 ont entamé un processus de décision. Au total, 20 à 25 copropriétés devraient bénéficier de cette opération. Par rapport aux objectifs que s'était fixée la ville (4 copropriétés), les résultats sont donc très positifs.

<http://www.ville-grenoble.fr>

Vous aussi poussez votre coup de gueule, partagez votre coup de cœur, posez votre question, contact : 04 38 12 90 59 - lesantennes@laposte.net 1, rue Montorge 38000 Grenoble -

RECHARGEZ VOS CARTOUCHES D'IMPRIMANTES ECONOMISEZ JUSQU'A 60%

FIABILITÉ GARANTIE

UN CHOIX ECONOMIQUE UN GESTE ECOLOGIQUE

PROS & PARTICULIERS

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14h à 19h
24 rue Lesdiguières - Grenoble - 04 76 170 785
cl.grenoble@cartouchesland.fr

COUP DE COEUR



« 80 hommes pour changer le monde »

Un livre sorti en 2005 (mais que voulez-vous, Les Antennes n'étaient pas encore là et quand on aime un bouquin, il n'y a pas de date pour en parler !) : *80 hommes pour changer le monde*, de Sylvain Darnil et Mathieu Le Roux.

Les 2 auteurs sont partis autour du monde à la rencontre de 80 « alter-entrepreneurs » qui, à la tête d'entreprises d'un genre nouveau, inventent les solutions aux défis colossaux que rencontre notre société : déséquilibres sociaux, environnementaux, accès inégal à la santé, l'information etc.

« Etes vous prêts à vous laisser surprendre ? », interrogent les auteurs. Et en effet, on ne reste pas sans surprise en allant à la découverte d'un monde où les entreprises sont profitables mais n'existent pas pour le profit, où une banque permet à ses clients de se sortir de la pauvreté tout en gagnant de l'argent, où les emballages de nos produits nourrissent les sols au lieu de les détruire...

Alors qu'en ces temps troubles pour le capitalisme mondial, la planète s'interroge sur le modèle économique que nous devons réinventer, ce livre nous propose, à travers des exemples concrets, une réflexion passionnante sur la nécessité de faire émerger des alliances nouvelles entre la production et la solidarité, entre la croissance et le développement, entre l'entreprise et le social qui redessineront les frontières idéologiques de demain.

L'entrepreneuriat social, s'il ne dispense bien entendu pas d'une intervention nécessaire de régulation publique, constitue en tout état de cause une voie intéressante qui mériterait de connaître un essor plus important en France. Le développement de ce secteur (5000 entreprises sociales parmi 10 millions d'entreprises de moins de 20 salariés) repose encore essentiellement sur le caractère « héroïque » de ses quelques pionniers...

Stanislas, Grenoble